

N/REF : 25/04/2025 14H09 C:263561 I:27328

V/Email reçu le Vendredi 25/04/2025 à 14H09

V/REF.IMM. 700

IMMEUBLE : LA PORTE DE L'OUEST
2 a 30 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

FONCIA ALPES DAUPHINE

**1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES**

Fontaine, le 06 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2/30 DANUBE - CHAUFFERIE

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE - UNICIA A ENVOYE LE RELEVÉ A
FONCIA ET INDIQUE UNE FUITE AU NIVEAU DE LA CHAUFFERIE AVEC DÉBIT
D'EAU RELEVÉ IMPORTANT

Donneur d'ordre : Mme B. LORIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

LE 28/04/2025 A 10H30:
INTERVENTION DEPUIS LA CHAUFFERIE
CONTROLE DE CELLE-CI
CONSTAT: AUCUNE FUITE VISIBLE
LORS DE NOS DERNIERES INTERVENTIONS IL Y AVAIT PLUSIEURS FUITES QUI ONT
ÉTÉ RÉPARÉES DEPUIS
LA SURCONSOMMATION PROVENAIT SUREMENT DE LA

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 à 09H11 Mme B. LORIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,
réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de
la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 28/04	1	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 10,00%					17,93
TOTAL T.T.C.En EURO					197,23

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN